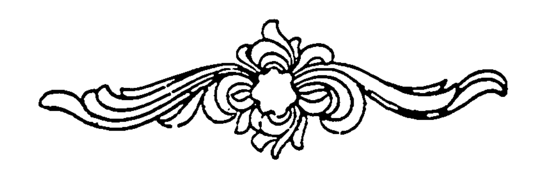
ESSAI DE MONOGRAPHIE FAMILIALE

Zéphirin Paquet

Sa Famille
Sa Vie
Son Oeuvre



QUÉBEC
1927

CHAPITRE II

Charles Hamel II.

Charles Hamel, fils, devait tout à son père qui l'avait élevé et formé aux mâles vertus. Enfant, il fréquenta sans doute le collège des Jésuites. Il y prit goût aux lettres et acquit, grâce à son instruction une influence considérable parmi ses concitoyens de Notre-Dame de Foy. Doué d'une voix superbe il fut toute sa vie le chantre attitré de la paroisse ; son nom se rencontre presque à chaque page dans les registres comme parrain des baptisés ou témoins des mariages et des sépultures. Sa fonction, il l'accomplissait avec dignité et respect, avec bonheur aussi, car il trouvait qu'à chanter les louanges de Dieu on en devient meilleur et plus fort dans la lutte contre les influences mauvaises qui tendent à déprimer notre volonté.

La compagnie de son père était pour Charles Hamel une consolation et son exemple un puissant stimulant de travail. Tous deux ont été des défricheurs inlassables, et cette terre de la côte Saint-Michel devint sous l'effort de leurs bras un sol fécond nourrissant largement la nombreuse famille.

Le domaine de la côte Saint-Michel avait occupé tout entier l'activité de Charles Hamel ; la terre de la route Saint-Paul, pratiquement négligée, restait en forêt. Mais en 1700 le père voyait grandir à ses côtés un garçon de seize ans qui ne demandait pas mieux que d'employer ses bras. Charles songea à l'établir sur ce bien.

Il fit d'abord délimiter exactement la terre par l'arpenteur Hilaire Bernard De Larivière, le 15 novembre 1700. Celui-ci tira sa ligne entre les terres de Noel Pinguet et de Charles Hamel " en commençant au bas d'une prairie et en la continuant jusque en deça de la croix du cimetière de Notre-Dame de Lorette, plaquant des arbres et plantant des piquets en attendant qu'on y mette des bornes. "

Mais cette terre de quatre arpents de large n'en avait que vingt de profondeur, Charles Hamel voulut l'augmenter et le 25 avril 1701 il obtenait des Pères Jésuites quarante autres arpents en superficie " lesquelles seront au bout et joignant la concession que le dit Hamel possède en la route Saint-Paul et par lui acquise de Noël Pinguet le 25 novembre 1676 ". C'était donc une prolongation de dix arpents que les Pères lui accordaient. Cette fois la ligne tracée par l'arpenteur De Larivière devait s'en aller au delà de la croix du cimetière de Lorette et aussi il fut stipulé dans le contrat " qu'aucune partie des quatre arpents cédés par les Pères à l'église de Notre-Dame de Lorette, le 7 janvier, 1698, ne serait comprise dans la dite concession et que le dit Hamel serait tenu et obligé de les abandonner à la dite église[1] ".

De ce moment, quelques défrichements furent exécutés sur la terre de Lorette et quand en 1711 Jean-Charles épousa Marguerite Dubreuil, la terre était prête pour le recevoir.

D'autres acquisitions étendirent les domaines de Charles Hamel et lui permirent de doter chacun de ses fils de belles et bonnes terres.

---

1 Concession des Pères Jésuites à Charles Hamel, 25 avril 1701. Greffe Guillaume Roger.

La première en date est celle de Pierre Soulard dit Laverdure. Ce brave homme avait épousé, à un âge déjà avancé, Louise Proulx. Mais celle-ci le quitta presque aussitôt " renonçant volontairement à son droit et douaire et à ses autres conventions matrimoniales, par acte passé devant Me Chamballon, le 10 avril 1706. " Cet abandon laissa probablement Pierre Soulard dans la nécessité, et nous croyons qu'il fut recueilli par Charles Hamel qui le logea, le nourrit et le soigna dans ses infirmités. Aussi, le 15 octobre 1708, Pierre Soulard " considérant les avantages reçus de Charles Hamel, de sa femme et de toute leur maisonnée, leur cède par testament sa terre de Champigny qu'il a eu de Gervais Buisson, le 24 août 1686[2] ".

Pierre Soulard survécut peu à cette donation. Il fut inhumé à Sainte-Foy le 13 décembre 1708. Charles Hamel son légataire universel croyait rentrer paisiblement en possession de l'héritage reçu par testament ; mais Louise Proulx, qui avait complètement oublié son mari de son vivant, pensa, après sa mort, recueillir sa succession. Elle déclara donc que sa séparation de corps et de biens d'avec Pierre Soulard avait été forcée et qu'elle n'avait cédé qu'aux menaces de son mari de la maltraiter si elle n'y consentait.

Pour éviter un procès, Charles Hamel offrit à cette femme la jouissance, sa vie durant, des biens auxquels elle prétendait si elle voulait reconnaître ses titres. Celle-ci s'empressa d'agréer cette offre. Elle quitta donc la maison de Nicolas Bonhomme

2 Testament de Pierre Soulard déposé le 14 déc. 1708 au greffe de Me Chamballon.

où elle logeait et s'établit dans la petite demeure[3] de son mari. Charles Hamel lui laissait aussi sa vie durant " la jouissance d'une vache de quatre ans, d'une huche et d'une marmite cerclée de fer d'une contenance de deux pots environ[4]. "

Vu son âge et ses infirmités Louise Proulx reçut bientôt hospitalité chez Jean Hamel " son proche voisin ", le cousin de Charles. En 1719, dans un acte du 10 octobre, elle déclare " que pour récompenser le sieur Jean Hamel et sa femme de toutes les peines et soucis qu'ils ont pris d'elle depuis qu'elle demeure chez eux, elle leur fait don de 400 livres à prendre sur tous les biens qui se trouveront lui appartenir au jour de son décès[5] ".

La bonne vieille mourut bientôt, et nous voyons Jean Hamel agir comme exécuteur testamentaire de Louise Proulx au début de 1720. Il y eut contestation entre les deux cousins au sujet de la succession, et le tribunal de Québec dut examiner les droits des deux héritiers. Le 10 avril 1720, Jean Hamel fut condamné à payer à Charles " soixante livres, une vache, une huche et une marmite ".

Mais qu'étaient devenu depuis 1708 la vache, la huche et la marmite ? Sans doute absorbé par le troupeau et le ménage de Jean Hamel. Il fallait donc à celui-ci en rendre l'équivalent, aussi convint-il

---

[3] C'était " une maison de pièces sur pièces d'environ quinze à seize pieds carrés, couverte en paille " auprès se trouvait un petit hangar " clos de pieux " et couvert aussi de paille ".

[4] Accord entre Charles Hamel et la veuve de Pierre Soulard 30 décembre 1708 — Greffe Chamballon.

[5] Quittance François Voyer à Louise Proulx, 10 octobre 1719 — Greffe Dubreuil.

avec Charles de lui payer cent cinq livres en deux payements égaux, aux fêtes de Pâques 1721 et 1722[6]. Charles Hamel finit donc par entrer en libre possession de la terre de Pierre Soulard. Cette habitation prolongée plus tard de quelques arpents devint la propriété de François Hamel par vente du père[7] et cession des droits des cohéritiers[8].

Charles Hamel eut moins de difficultés avec la terre de Thomas Lemarié qu'il acheta simplement aux héritiers, le 19 avril 1719. Elle était située à la côte Saint-Michel entre le nommé Danais et Gervais Buisson et mesurait deux arpents de front sur trente de profondeur[9]. André Hamel s'y établit en 1722[10].

Dans la seigneurie de Maure, côte Saint-Ange, Charles Hamel possédait encore une terre à bois de quatre arpents et demi de front sur vingt-cinq de profondeur, en vertu de deux billets accordés par le

---

6 Convention entre Charles et Jean Hamel, 28 juin 1720 — Greffe Dubreuil.

7 Vente par Charles Hamel à François, son fils, le 14 avril 1722 — Greffe Dubreuil.

8 Vente Pierre Jorian à François Hamel, le 4 mars 1737 — Greffe Barolet.

Vente Michel Moreau à François Hamel le 11 mars 1737 — Greffe Pinguet.

La terre de Pierre Soulard était la 2e du 5e rang de la seigneurie de Gaudarville entre les routes de Champigny et celle de St-Jean-Baptiste. Le dénombrement de 1725 dit : "Sur la 5e ligne à commencer au nord-est se trouve : Eustache Léonard, François Hamel, Charles Dufresne, Jean Hamel, fils....

9 Vente Rév. Pierre Auclerc pour François Lemarié à Charles Hamel — Greffe Dubreuil — 19 avril 1719.

Cette terre est indiquée sur le plan cadastral de 1685.

10 Vente Charles Hamel à son fils André — 14 avril 1722. Greffe Dubreuil.

Vente Pierre Jorian à André Hamel — 4 mars 1737. Greffe Barolet.

seigneur en date du 26 mai 1706 et du 3 janvier 1713. Elle fut vendue à Joseph Vézina le 22 mars 1722 pour une somme de trois cent quarante livres[11].

Tels étaient, en 1720, les biens immeubles de Charles Hamel : deux terres à la côte Saint-Michel ; une terre à la côte Saint-Paul, une autre à Champigny dans la seigneurie de Gaudarville et une dernière à la seigneurie de Maure, côte Saint-Ange. Il les avait acquises surtout pour ses enfants : ceux-ci l'avaient puissamment aidé de leur travail dans la culture et le défrichement, et le père trouvait bien juste que chacun eut bonne part dans ses immeubles. Un premier partage des biens eut lieu le 16 avril 1721 à l'occasion de la mort de la mère, Angélique Levasseur[12]. L'inventaire qui fut alors dressé nous permet de juger assez exactement de l'état de fortune de Charles Hamel. Nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu de ce document très long et très détaillé. Rien, n'y a été oublié ; la plume du notaire est d'une précision parfaite. Voici les ustensiles de cuisine : crémaillère, pelle à feu, chenêts, broche à rôtir, poêle à frire, grils, chaudières, seaux et marmite, etc., etc. La vaisselle est ainsi énumérée : " quarante et une livre de vaisselle de terre commune consistant en cinq plats, deux douzaines d'assiettes, douze cuillères, une écuelle, une salière, un gobelet, sept fourchettes, une tourtière de cuivre rouge et vingt-cinq terrines dont plusieurs viciées ". Le mobilier renfermé dans la chambre, à côté de la cuisine, se composait de " six

---

11 Greffe Dubreuil.
Cette terre est indiquée au plan cadastral Catalogue 1709.

12 Par manque de registre nous ne pouvons préciser l'époque de cette mort.

chaises en bois de merisier, d'une méchante huche, d'une armoire de bois de pin fermant à quatre panneaux avec deux tiroirs et leurs ferrures. Dans cette armoire s'est trouvé vingt-quatre serviettes de grosse toile, partie du pays et partie de France, demi-usées ; six méchants draps tous usés et rapiécés. " Dans la même chambre on signale encore : " un petit buffet ouvrant à deux panneaux et une table en bois de pin. "

La literie comprenait : " deux méchantes paillasses sur lesquelles étaient étendues deux méchantes couvertes et une autre de vieille laine ; à côté, un lit de plume commune couvert de cuir avec un traversin couvert de coutil et une méchante couverte de poil de chien, . . . ".

" Un autre lit, de plume encore, avec le traversin couvert de toile, et une couverte de laine de trois points, le tout plus que demi-usé. Enfin une couchette de bois de merisier les pieds tordus[13], une paillasse, un lit de plume avec le traversin, le tout couvert de toile, une couverte de laine blanche de six points, une courte-pointe de droguet du pays, les rideaux, la frisure et le dossier avec le ciel, le tout de serge fort usée. "

Ceux d'entre nous qui aiment nos vieilles demeures et qui tiennent aux traditions du foyer goûteront certainement ces longues énumérations. Vivre avec nos arrières-grands-pères, palper leurs meubles et leurs linges faits de l'inusable étoffe du pays, pénétrer dans tous les coins et recoins de leurs maisons pour y réveiller tous les vieux souvenirs endormis, quel bonheur ! Achevons donc notre visite.

---

13 En colonne torse, sans doute.

La maison bâtie par Charles Hamel en 1662 était divisée en trois parties ou chambres placées bout à bout. La troisième section à trois compartiments comprenait deux petits cabinets ou garde-robes s'ouvrant sur la chambre de demi-largeur où le notaire ne signale qu'une armoire de bois de pin " fermant à deux panneaux avec leurs ferrures. "

Montons au grenier, ici sont rangées par série les provisions de la famille : " cent dix minots de blé de froment, à trente sous le minot ; vingt-cinq minots de pois, vingt-deux minots d'avoine et trois de seigle. Puis deux boisseaux de sel et deux cents livres de lard. Un grand rouet à laine et, auprès, quarante-six livres d'étoupe, trente-sept livres de filasse et onze livres de fil. Dans un coin quatre minots de graine de lin, à trente sous le minot. "

Avant de sortir de la maison, nous remarquons appendus au mur de la cuisine " quatre fusils, tous vieux, et une méchante paire de raquette ", souvenirs des chasses et des courses sur la neige, et aussi quelques instruments : haches, marteaux, houes et gouges.

Ne vous découragez pas cher lecteur, allons faire un tour aux granges et aux étables il n'y a point de ferme sans ces bâtiments que tout cultivateur est fier de montrer puisqu'ils représentent son travail comme son revenu.

Dans la grange de Charles Hamel longue de cinquante pieds, large de vingt, Maître Dubreuil nous signale d'abord les instruments : " charrue garnie, dont le soc ne vaut plus rien — il a tant creusé la terre le brave acier ! — une charrette avec ses roues,

boîte et frettes ; une traine avec sa chaîne et ses menoirs ; et, piqué dans un tronc d'arbre couché, une enclume à faux et son marteau. Puis le grain en gerbe estimé de vingt-cinq minots, et le foin, environ deux cents bottes ".

L'étable des Hamel était fort bien garnie pour l'époque. En 1681, le recensement ne signale que quatre bêtes à cornes, mais en 1720 nous y trouvons dix vaches et deux bœufs de travail dont le notaire se plaît à nous dire l'âge et la couleur : valeur totale 315 livres. Il y avait dans l'étable des sections spéciales pour six brebis et deux béliers, pour sept porcs d'un an, et enfin dans l'écurie, un vieux cheval de douze ans estimé 80 livres et une cavale de quatre ans estimée 70 livres. N'oublions pas de compter les poules au nombre de seize, valant six sous pièce, ni de signaler, en plus, une poule d'Inde estimée quinze sous.

Si maintenant nous totalisons la valeur de tous ces biens meubles, que nous y ajoutions 340 livres de dettes actives, et que nous en déduisions les très rares dettes passives, nous arrivons à une somme de 1,717 livres, estimation notariée de l'héritage de Charles Hamel que ses huit enfants vivants et un petit-fils, Pierre Jorian, représentant sa mère Marguerite Hamel, se partagèrent avec le père le 16 avril 1721.

A partir de ce jour, Charles Hamel semble se recueillir devant Dieu et se disposer à franchir le seuil de l'éternité. Son âme avait si souvent vibré aux accents des prières liturgiques clamées par sa puissante voix qu'il lui tardait de faire le grand voyage

et de jouir là-haut des mélodies angéliques. Sa vie très chrétienne d'ailleurs avait été la meilleure préparation à la mort. Comme son père, il consacrait toutes ses actions à l'auguste Trinité en les commençant par le signe de la croix. Nous n'avons d'autres écrits de sa main que deux reçus ou quittances mais tous deux portent une petite croix tracée en haut de la feuille. En 1722, six ans avant sa mort, il se détache de tout, laissant à ses enfants le soin de gérer les biens qu'il leur abandonne. Tout juste garde-t-il sa place dans sa propre maison et sur le bien primitif de la côte Saint-Michel. Estimé de ses concitoyens de Sainte-Foy, vénéré spécialement par ceux qu'il secourut de ses charités, il s'endormit pour toujours dans la paix d'une âme consciente des réalités de l'autre vie. Messire Le Prévost, dont les registres sont si mal tenus, fait cependant mention de la sépulture de Charles Hamel en ces termes : " Le 25 juillet de la présente année (1728) j'ai enterré dans l'église de Sainte-Foy, Charles Hamel, âgé de soixante-dix ans. "

Pour son dévouement aux intérêts de la paroisse et ses longs services, Charles Hamel méritait bien de dormir son dernier sommeil sous les voûtes encore pleines des échos de sa voix.

Après la mort de leur père, les fils dressèrent un nouvel inventaire de ses biens, le 26 novembre 1728[14]. Cet acte ne semble qu'une copie de celui de 1721 ; il fut suivi du partage définitif conformément à l'entente du 16 avril 1721[15] et des actes de vente de 1722.

---

14 Greffe Barbel.

15 Partage Charles Hamel et ses enfants — Greffe Dubreuil.

Dans la maison paternelle demeurent encore Michel, François et Philippe. Philippe quitta ses deux frères au moment de son mariage avec Marie-Anne Levasseur, en 1734. Michel et François vécurent dans une douce intimité. François qui resta toujours célibataire occupait la 3e partie de la maison, la chambre demi-largeur et deux petits cabinets attenants qu'il regardait comme sa maison particulière.

Les deux frères continuèrent d'exploiter ensemble les cent quatre-vingts arpents du bien familial. Entre eux tout était commun, le travail comme le bénéfice. Avant de les quitter, signalons dans leur maison la présence du sieur Louis Gaultier de la Pigeonnière, 1er capitaine des milices de Sainte-Foy. Ce brave homme devenu aveugle au mois de mai 1739, à l'âge de 66 ans, fut recueilli par les Hamel qui en eurent le plus grand soin. Le 30 juillet 1740, il cédait à ses bienfaiteurs tous ses immeubles qui consistaient en deux terres situées bout à bout dans la seigneurie de Gaudarville, borné au sud par le fleuve et au nord par la ligne de profondeur de quarante-deux arpents et demi, entre, au sud-ouest, la terre de Jean Huppé, dit Lagroix, et celles de Antoine Lemarié et François Boucher au nord-est[16]. Louis Gaultier cédait aussi son bétail : trois vaches à lait et deux bœufs de quatre ans.

En retour, François et Michel Hamel s'engageaient " à loger, coucher, nourir et entretenir le pauvre aveugle jusqu'à son décès, comme aussi de faire dire cent messes basses pour le repos de son

---

16 Sur ces terres voir Histoire de N.-D. de Sainte-Foy par Monsieur le Chanoine Scott, p. 317.

âme et fournir à l'église de Sainte-Foy quarante-cinq livres seize sous dus à Louis Gaultier par Louis Petitclerc son fermier et Guillaume Bellot," pour satisfaire à la promesse qu'il avait faite ci-devant à la fabrique"[17].

Louis Gaultier mourut en 1757 entouré des soins pieux des Hamel.

Nous voudrions nous attarder encore dans cette maison où nous rencontrons tant d'exemples de travail, de piété et de charité pour signaler les dispositions testamentaires de François Hamel.

En 1765, François est un vieillard de soixante-quatorze ans. Resté célibataire, il voulut disposer de ses biens avant de mourir. A son frère Michel, il cède tous ses droits sur la terre paternelle et à sa belle-sœur Marie-Elisabeth Avisse, la partie de maison qu'il habite, "en reconnaissance des bons et agréables services qu'elle lui a rendus depuis qu'ils ont demeuré ensemble[18]".

A la fabrique de Notre-Dame de Foy, François Hamel, lègue sa part d'une des deux terres qui lui reviennent de la succession de Louis Gaultier de la Pigeonnière "voulant que le fonds en appartienne à l'église et que le bois soit employé et consumé pour le service et usage exclusif de Monsieur le Curé[19]".

---

17 Greffe Jacques Pinguet — 30 juillet 1740.

18 Cession François Hamel à Michel Hamel – 22 avril 1765 – Greffe Sanguinet.

19 Monsieur le Chanoine Scott a publié dans l'histoire de Ste-Foy un acte d'arpentage de cette terre par Ignace Plamondon, 4 juillet 1765. — Appendice XIX. — Cette habitation No 368 du cadastre est toujours propriété de la fabrique de Ste-Foy.

A la même fabrique, il lègue encore une somme de cinq cents livres qui devront être employées " pour la chaire et la table de communion à faire dans la dite église ". Et de plus une somme de vingt-cinq livres de rente au principal de cinq cents livres pour une messe annuelle à perpétuité " à l'intention, pour le bien et avantage de la dite paroisse. "

Enfin à sa nièce, Ursule Simon-Delorme, veuve de Pierre Bélanger, il donne " une somme de mille livres, une fois payée, outre les cent cinquante livres qu'elle lui devait et cela sans préjudice de sa part de succession. "

Après avoir ainsi satisfait sa piété et sa reconnaissance, François Hamel nomme pour son exécuteur testamentaire Messire François Borel, curé de Notre-Dame de Foy, le suppliant de partager tout le surplus de ses biens meubles ou immeubles entre ses héritiers " classés par souche et non autrement[20]. "

François Hamel mourut entre le 4 et le 13 mai 1765. Regretté des siens, il laissa dans la paroisse le souvenir d'un homme pieux et zélé pour les intérêts de l'église.

Il nous faut maintenant, cher lecteur, quitter la côte Saint-Michel et, par la route qui traverse la Suède, gagner l'Ancienne-Lorette. Nous trouverons là, à la côte Saint-Paul, un autre Charles Hamel, troisième du nom, ancêtre direct de Madame Zéphirin Paquet.

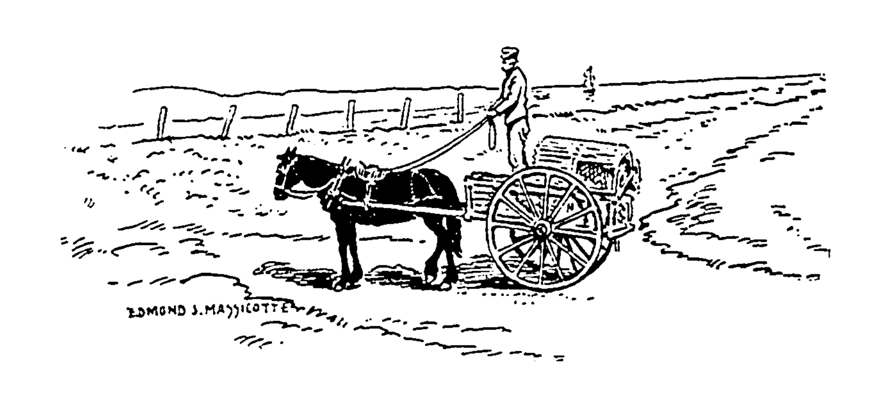
---

20 Testament de François Hamel — 21 avril 1765 — Greffe Sanguinet.

Inventaire de " " — 13 mai 1765 — Greffe Sanguinet.

Ah ! puisses-tu garder ta ferveur ancienne,
O race de croyants, bon peuple de chez nous !
Nulle gloire, ici-bas, n'égalera la tienne,
Car un peuple n'est grand et n'est beau qu'à ge-
noux !...

" *L'église* ", BLANCHE LAMONTAGNE.



La famille Hamel

JEAN-CHARLES HAMEL (appelé simplement Charles III), époux de Marguerite Dubreuil.

1. *Joseph-Charles*, baptisé, le 18 janvier 1717, à l'Ancienne-Lorette ;
   marié à Marguerite Robitaille, le 26 novembre 1742, à l'Ancienne-Lorette.

2. *Marie-Marguerite*, baptisée, le 31 décembre 1720, à l'Ancienne-Lorette ;
   mariée à Joseph Robitaille, le 26 novembre 1742, à l'Ancienne-Lorette.

3. MICHEL-CHARLES, baptisé, le 3 octobre 1722, à l'Ancienne-Lorette ;
   marié à Marie-Anne Belleau, à Ste-Foy, le 30 sept. 1748 ;
   inhumé, le 19 avril 1790, à l'Ancienne-Lorette.

4. *Marie-Louise*, baptisée, le 3 juin 1727, à l'Ancienne-Lorette ;
   mariée à Guillaume Belleau, le 3 fév. 1749, à l'Ancienne-Lorette.

5. *Philippe*, baptisé, en 1728 ;
   marié à Madeleine Cloutier, le 10 mai 1751, à l'Ancienne-Lorette ;
   inhumé, le 3 février 1758, à l'Ancienne-Lorette.

6. *Marie-Joseph*, baptisée, le 15 fév. 1729 ;
inhumée, le 10 janvier 1736, à l'Ancienne-Lorette.

7. *Charles-François*, baptisé, le 15 février 1733, à l'Ancienne-Lorette ;
marié à Marie-Josephte Alain, le 14 novembre 1774.

8. *Jean-Baptiste*, baptisé, le 25 novembre 1735, à l'Ancienne-Lorette ;
marié, à Madeleine Jély, le 6 février 1758, à l'Ancienne-Lorette.

